**Projet d’évaluation à présenter le rapport d’activité annuel au 31 juillet 2021 puis au minimum tous les 3 ans**

***(voir Modalités pratiques Circulaire explicative relative à la mise en œuvre de l’évaluation interne p 6)***

| **Contenu** | **Développement/précisions** | **Sur quoi l’ETA peut se baser ?**  propositions non exhaustives (à compléter au fur et à mesure en prenant compte notamment des contributions des ETA) |
| --- | --- | --- |
| **Diagnostic/état des lieux selon une méthodologie propre** | Le diagnostic état des lieux motive le choix des thèmes d’évaluation/d’amélioration/ d’analyse :  **pourquoi**  l’ETA a choisi de travailler sur ce(s) thème(s) ?  Pourquoi sont-ils importants pour l’ETA ? | -**Analyse participative des risques psychosociaux :**  Composantes :   * -organisation du travail * -contenu de travail ; * -conditions de travail ; * conditions de vie au travail * -relations interpersonnelles au travail.   -Réunions d’équipes  -Contribution du service social  -Réunions de concertation avec les différentes catégories de personnel  ……. |
| **Développement des thèmes d’évaluation prioritaires et prise en compte des critères d’évaluation du décret inclusion (**article 102) | Sur base du diagnostic/état des lieux l’ETA développe les thèmes considérés comme prioritaires **(quoi ?)**  L’ETA explique comment elle **prévoit de prendre en compte les six critères d’évaluation du décret** à travers le(s) thème(s) abordé(s) au cours du cycle d’évaluation  (Si un ou plusieurs critères ne sont pas pertinents au regard d’un thème d’évaluation choisi l’ETA l’explicitera) | -Plan global de prévention:=plan d’action quinquennal qui découle de l’évaluation des risques psycho-sociaux.  -Plan d’action annuel de mise en en œuvre du plan quinquennal  -**Tableau ci-joint qui peut aider pour établir les liens entre les thèmes prioritaires choisis par l’ETA et les critères d’évaluation du décret** Inclusion (article 102) :  …. |
| **Calendrier prévisionnel** | Planning d’évaluation pour chaque thème (**pour quand ?)**  Planning de maximum 3 ans, année du projet d’évaluation comprise  (à discuter avec les ETA**)** | -Plan global de prévention : plan d’action quinquennal  -Plan d’action annuel  …… |
| **Méthodologie d’évaluation** | Présentation de la méthodologie  (Comment envisagez-vous de mener le processus d’évaluation et d’évaluer les différents thèmes ?) | Exemples:  -Analyse **participative** des risques  psychosociaux: méthodologie participative, choix de l’échantillon, catégories de personnes qui participent à l’évaluation, focus groupes, entretiens individuels…  -Analyse SWOT :  interne à l’ETA forces, faiblesses /  externe à l’ETA : opportunités; menaces. |
| **Pilotage de l’évaluation** | L’évaluation étant un processus participatif, il est conseillé de constituer un ou des groupes de pilotage de l’évaluation. Ceci permettra notamment d’assurer les responsabilités suivantes: programmation, organisation et suivi de l’évaluation, formulation des recommandations, mise en œuvre et évaluation des plans d’action….  L’ETA veillera à y désigner notamment la/ les personnes de contact pour la COCOF | -Responsabilisation et rôle de chacun dans le processus d’évaluation  -Plan global de prévention : plan quinquennal  …….. |